

CONSIGNES D'URGENCE

NUMEROS D'APPELS D'URGENCE



AP Ch. Charmette J. Cartier 91-50

LOGE 30-00 **POMPIERS** 018

INCENDIE



Vous êtes témoin d'un début d'incendie

1 - Alertez



En actionnant un
déclencheur manuel

2 - Utilisez les moyens d'extinction
à votre disposition



3- Appelez l'accueil au **91-00** qui
préviendra les pompiers en indiquant :

- Votre nom.
- Le local concerné.
- La nature du feu.

Ne raccrochez pas en premier.

En dehors des heures de travail :

Alertez vous-même les pompiers **018**
(procédure à suivre indiquée à l'accueil).

Suivez ensuite la procédure d'évacuation.

EVACUATION



*Dès que vous entendez
le signal sonore d'évacuation :*



Fermez portes (pas à clés) et fenêtres.
Fermez portes coupe-feux.

Dirigez-vous vers les sorties
et issues de secours les plus
proches sans précipitation



N'utilisez pas les ascenseurs

Ne revenez pas sur vos pas pour
prendre vos affaires personnelles



En cas de chaleur et fumée,
baissez-vous,
l'air frais est près du sol

Rendez-vous
au point de rassemblement



Sur le parking



En cas d'impossibilité d'évacuer,
enfermez-vous dans une pièce,
mouillez et calfeutrez la porte
et manifestez-vous à la fenêtre

PREVENTION

Conservez libres les dégagements
(couloirs, sorties...)

N'encombrez pas les extincteurs et robinets
incendie armés

Les portes coupe-feux doivent être
fermées la nuit et en cas d'évacuation.